



## PRÉVENTION POUR TOUS : des gestes simples à adopter pour mieux se protéger



### Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez un judas de porte, un entrebâilleur ou un visiophone. Le premier réflexe est de regarder à qui vous avez à faire. Entretenez-vous avec lui avant de le laisser entrer ou non chez vous. Ne laissez entrer personne si vous avez un doute et mentionnez à votre interlocuteur que vous appelez la gendarmerie/police.

#### → Vérifier l'identité de la personne

- exigez la présentation de sa carte professionnelle pour les agents de l'État, même si la personne face à vous est en uniforme,
- en cas de doute, vous pouvez aussi vérifier l'identité de la personne en contactant la société censée embaucher cet individu,
- vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- cherchez le numéro de la société par vous-même, et une fois votre interlocuteur en ligne, vérifiez que le nom, le prénom et le lieu de l'intervention correspondent bien.

#### → Verrouiller la porte derrière soi

- Si vous laissez entrer le visiteur, fermez la porte d'entrée à clé une fois qu'il est rentré. En effet, le malfaiteur tentera de laisser la porte entrouverte derrière lui pour permettre à un complice de s'introduire dans votre logement pour vous dérober vos biens. Recherchez la présence d'une autre personne, un membre de la famille, un voisin.
- restez avec le visiteur afin de ne pas le laisser seul chez vous.
- ne pas laisser de sommes importantes à la maison. Rangez les sacs à mains et sacoches et ne pas les laisser en évidence. Ne pas laisser ses clés suspendues près de la porte.
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

#### → Ne laissez entrer personne si vous ne le voulez pas

- pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles :
  - le **15** : SAMU, urgences médicales,
  - le **17** : intervention de gendarmerie/police,
  - le **18** : lutte contre l'incendie (pompiers),
  - le **112** : numéro européen pour les urgences
  - le **114** : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence.